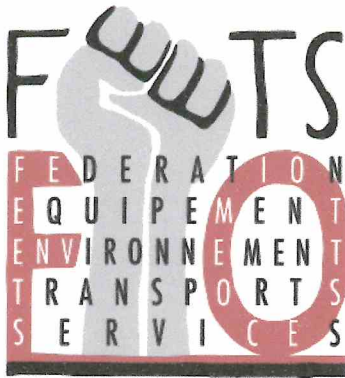




Paris, le 2 septembre 2019

Madame Jacqueline GOURAULT
Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations
avec les Collectivités Territoriales
Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris

Objet : Organisation territoriale de l'État en Outre-Mer – Avenir des secrétariats généraux dans les DEAL

N. Réf. : JH/JH 19326

LR/AR

Madame la Ministre,

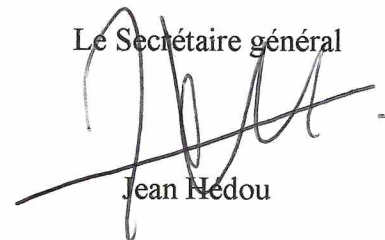
A l'occasion d'une réunion interministérielle avec les services du Premier ministre, en lien avec la circulaire du 2 août 2019 sur la mise en place de secrétariats généraux communs Préfectures-DDI, a été soulevée la question de l'extension de l'application de cette circulaire à l'ensemble des territoires d'Outre-Mer.

Cette mesure qui n'a été abordée dans aucune instance ministérielle, porterait si elle était confirmée, un coup sérieux à ce qu'il reste de notre chaîne ministérielle, y compris en matière de gestion des ressources humaines. D'autant qu'en métropole, les préfets sont appelés en parallèle à proposer d'intégrer les SG des DREAL dans les secrétariats généraux communs.

Au vu de la sensibilité de cette question pour les agents et pour la structuration de la chaîne de portage de vos politiques, nous attendons de votre part de peser sur les décisions interministérielles correspondantes.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire général



Jean Nedou

Copie : Madame la Secrétaire générale du MTES/MCTRCT